

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 1 (1917)  
**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 28.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU  
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.  
II<sup>e</sup> SÉRIE : 1<sup>re</sup> ANNÉE. — N° 5.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Septembre 1917.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.  
Abonnement: Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

## LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA

(SUITE ET FIN)

Le 19 Octobre 1895, au matin, M. Louis Miège chassait dans les forêts de la ville de Nyon, au dessus de Gingins, au lieu dit «au Creux à la Griffe», lorsque les aboiements de son chien, planté en arrêt devant un vieux sapin, attirèrent son attention. Il ne tarda pas à apercevoir, au fond d'une cavité pratiquée dans le tronc de l'arbre, deux grands yeux luisants. M. Miège fit déloger de sa cachette l'animal, qui se trouva être un superbe chat sauvage, lequel grimpâ prestement au sommet du sapin. Mais là, une décharge de petit plomb arrêta sa fuite et mit fin à l'existence du carnassier (Courrier de la Côte). Le spécimen est allé enrichir le Musée de Nyon.

Le chat sauvage qui figurait au pavillon de la chasse, à l'Exposition de Genève, avait été tué également dans les bois du pied de la Dôle. M. Horace Vernet, à Quillier, avait eu, quelques années auparavant, la bonne fortune de tuer un de ces animaux aux environs de la Cane à l'Ours, près de St. Cergues. Dans la première semaine de Janvier 1899, la «Revue» rapportait: «Deux chasseurs d'Yverdon ont tué un chat sauvage (6 Samier) aux environs du village. C'est un beau sujet, au pelage foncé brun-noir, probablement revenu à l'état sauvage après quelques générations ayant vécu en liberté.

On tire un chat sauvage au Sépey (31 Samier 1900).

Le 9 Octobre 1900, M. Alexandre Gessler, des Reigles (à 1 km. N. de Fribourg), a

xué au Staad, dans les taillis qui s'étendent sur les bords de la Sarine, un superbe chat sauvage mâle du poids de 10 livres. Le pelage est gris-jaunâtre, régulièrement barré de noir comme chez le tigre. Ses pattes sont fortes, pas très longues, armées de griffes acérées - dit le chroniqueur. Il est probable que ce félin était à la poursuite du lièvre, que suivaient les chiens de M. Heuler, car ce dernier tua d'abord le lièvre et du second coup le chat sauvage à quelques pas de la première victime.

Un chasseur de Vich (Vaud) tirait le matin du 28 Novembre 1900, dans le bois de Soumilloud, entre Gland et Suins, un chat sauvage au pelage tigré. L'animal pesait 5 kg. et avait près d'un kilogramme de graisse. Les chasseurs de la contrée avaient observé qu'un carnassier exerçait des ravages importants parmi les visons et le gibier sédentaire. Ce fut donc une belle capture.

Le 18 Septembre 1901, les chasseurs Rouge, d'Aigle, tuent dans le bois de la Glairaz (commune d'Olton) un bel exemplaire de ce félin.

En Février 1903, le garde-chasse Magnin accompagné de M. Matile fils parcourraient le flanc sud du Mont Boudry. Arrivés droit au-dessous de la Fruitière de Bevaix, les bassets se mirent à aboyer violemment devant une cavité, sous un bloc erratique. À la fin, le garde-chasse en retira lui-même un animal, qu'il prit pour un chat ordinaire, et assomma de suite. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il acquit la certitude qu'il avait bien capturé un chat sauvage.

Sa « Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 8 Septembre 1905 annonçait à ses lecteurs qu'un chasseur de Hauteville, M. Jules-Emile Clotu, avait abattu un chat sauvage dans la Côte de Chaumont, au-dessus du Prê-Godet. Nous n'avons pu alors nous renseigner exactement, si l'animal était bien de l'espèce sauvage ou un chat marron à pelage semblable.

Aux environs de Rieherten (Riedwald), au pied du Bürgenstock, on prend un beau spécimen en Novembre 1906.

Sa « Diana » (Avril 1907, p. 58) relate : « On a pu voir ces jours aux Ponts-de-Martel « un magnifique chat sauvage, qui a été pris aux Gorges de l'Arcuose. Ce dangereux « carnassier a une longueur totale de 1 m. 10; sa tête est énorme et armée d'une puissante mâchoire. Il est d'une couleur roussâtre avec une raie noire sur le dos; sa queue, très touffue, a plusieurs anneaux noirs. Cet animal est des plus rares en Suisse « et surtout dans le canton de Neuchâtel, où on le croyait disparu depuis longtemps ». Ce chat avait donc été pris en Mars, par le garde-chasse Magnin, à peu près au même endroit que le couple qu'il devait capturer en 1917. Ce sujet doit se trouver dans une collection particulière aux Ponts-de-Martel.

Nous arrivons maintenant à parler d'une autre capture, laquelle montre aussi que ce félin affectionne certaines régions et qu'une fois ou l'autre, même après plusieurs années, un représentant de l'espèce apparaît à nouveau. Voici : Samedi matin, 16 Novembre, M. le D<sup>r</sup> Roux, de Lausanne, dans les bois de Soumilloud, entre Gland et Suins, a tiré un magnifique chat sauvage (voir capture 28 Novembre 1900). Ce beau

spécimen d'une race presque disparue portait réellement tous les signes caractéristiques de son espèce : robe zébrée transversalement par de larges raies brunes et grises, fourrure extrêmement épaisse et soyeuse, moustaches fournies, très longues, l'extrémité des oreilles portant un vrai pinceau de poils durs. Ce superbe félin avait la tête large et ronde ; il pesait 10 livres ; sa longueur atteignait 80 cm. et sa hauteur 35 cm.

M. le D<sup>r</sup> Roux chassait dans un bois entremêlé de jachères ; tout à coup son chien fit un bond inusité et vint, le poil hérisse, se mettre sous la garde de son maître ; le chasseur trouvait la chose étrange et ne savait à quoi attribuer cette attitude effrayée, quand il vit dans les hautes herbes un animal passer comme un trait. M. Roux crut avoir affaire à un renard et tira presque au jugé ; l'animal frappé en plein cœur tomba foudroyé (*"Diana"*, Décembre 1907, p. 205-206).

Le même périodique, dans son numéro de Mai 1908, p. 81, dit : « Le musée de Saint-Imier va s'enrichir d'un superbe chat sauvage, tué à la Goule (canton de Berne). L'animal a 1 m. 10 de la tête à la queue. Ce chat sauvage se rencontrait fréquemment au commencement du siècle passé, mais il est devenu de plus en plus rare. Sa chaîne du Jura, de Genève à Bâle, semble lui rester hospitalière, et c'est dans les endroits très sauvages, presque toujours à proximité d'un cours d'eau, que l'on constate sa présence. »

À la mi-Décembre 1910, le chasseur Pierre Cambura, d'Ederenbiller, tue dans la combe de Bavelier (Jura bernois) un très bel exemplaire de l'espèce. Ce spécimen, jeune encore, ayant à peine la moitié de sa taille, mesurait 90 cm. du museau au bout de la queue. Le dernier chat sauvage tué dans la région, l'avait été en 1870 ; il figure dans les collections du musée de Delémont.

M. G. von Burg signale dans la *"Diana"* (Décembre 1911, p. 204) qu'un fort chat sauvage rapine dans la région Rehhag - Sauchfluh (communes d'Öptingen, de Waldenbourg, Oberdorf, Bâle-Campagne). Sa présence de ce carnassier avait été constatée déjà l'hiver précédent.

Ce même animal sans doute est de nouveau signalé en 1913 ; la *"Diana"*, N<sup>r</sup>. 3, p. 46, relate ce qui suit : « Depuis des années, on signale le passage, le long des crêtes du Raggan et de la Schlossbach, d'un très fort chat, que l'on suppose être un vrai chat sauvage ». À ce propos, M. G. von Burg ajoute : « Ce chat disparaît sur les hautes de Schwengi, du Dirotel, du Bölichen et de la Sauch où il a été observé plusieurs fois. D'après nous, il s'agit, sans aucun doute, d'un chat sauvage ».

Nous ne citerons que pour mémoire le « félin de Chaumont » dont a parlé la « Suisse libérale » au commencement de Janvier 1916. Dans ce cas, il s'agissait bien d'un gros chat vagabond.

En Août 1916, devant la grotte de Cotencher, confabulant avec le garde-chasse Magnin, il nous communiqua qu'il supposait qu'il devrait de nouveau se trouver un chat sauvage dans la région. Divers indices tirés des allures de ses bassetos, ses observations personnelles lui en donnaient même la certitude. Malgré la confiance

que nous avions en notre interlocuteur, nous restions quelque peu sceptique, pensant que l'espèce sauvage avait disparu des Gorges depuis longtemps et que tous les spécimens tués soi-disant sauvages n'étaient que de vulgaires chats domestiques en rupture de ban. Ses faits devaient pourtant nous convaincre. Le 18 Février 1917, l'on me prévenait que le garde-chasse Magnin avait capturé un couple de chats sauvages et que les deux animaux se trouvaient chez lui à Rochefort. Le lendemain de bonne heure nous nous rendions à l'invitation et nous dûmes constater que nous nous trouvions en présence de deux vrais chats sauvages, un matou et une chatte; de cette dernière n'existaient plus que la peau, car elle avait été dévorée en partie par un carnassier. Voici quelques indications: Mâle - longueur totale 91 cm., hauteur au garrot 37 cm., longueur de la queue 31 cm., poids 4 kilos; femelle - longueur de la queue 30 cm. Chez les deux individus, la queue était bien fournie, l'extrémité noir-brun, deux anneaux noirs bien marqués et trois autres moins accentués. Les soles et les lèvres noires, la tache jaunâtre sous la gorge; entre les cuisses, la teinte fauve-jaunâtre moins vive chez la femelle que chez le mâle; tous ces caractères nous fournirent des preuves que nous avions là deux représentants de l'espèce sauvage.

Quelques jours après, nous recevions du garde-chasse M. les renseignements suivants: «Depuis très longtemps je connaissais l'existence de quelques rares sujets de chats sauvages dans les Gorges et principalement dans le bas de la Montagne de Boudry. Quant aux deux derniers, pris depuis trois jours, je leur ai tendu des pièges inutilement jusqu'à la semaine passée. J'ai pu m'apercevoir que ce n'est que la famine qui les fait prendre les animaux morts. Le premier a été pris le 10 et le second le 15 Février courant, les deux à la même place, sous un rocher (la Roche au fils Gabus.-Réd.), en face de la Baume du Four. D'après mes constatations faites, la femelle prise la première a été en partie dévorée par le mâle». (Magnin, garde-chasse, 20 Février 1917).

Des faits ci-dessous, nous concluons d'emblée que le chat sauvage, le *Felis catus* des naturalistes doit encore se compter dans notre faune jurassienne; qu'il paraît plus abondant dans la partie occidentale de la Suisse (district d'Aigle, district de Nyon et région de la Dôle, Gorges de la Reuse et Mont Boudry, Dura bernois et soleurois) que dans l'Est de notre petite patrie.

En terminant notre aperçu, nous ne pouvons que nous associer au vœu que formule notre ami M. Aug. Dubois dans un entrefilet paru dans la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» du 23 Mai dernier, disant: «Quoi qu'il en soit, il serait très regrettable que ce superbe animal fut définitivement extirpé de nos forêts. Il est en fait l'être le plus représentatif des «noires jaux du Dura», où il a toujours été moins rare que dans les Alpes. Cela ne suffit-il pas pour que nous souhaitions que l'on ne s'acharne pas trop sur les quelques spécimens qui, peut-être, errent encore ça et là?

Colombier, Mai 1917.

A. Mathey-Dupraz.

## QUELQUES CAS D'EMPOISONNEMENT PAR LE TRICHOLOMA TIGRINUM

Dans le canton de Neuchâtel, les empoisonnements occasionnés par les champignons vénérables sont assez rares. Durant ces cinq dernières années, j'en ai relevé 8 cas dont 7 avaient été signalés par la presse.

A Genève, par exemple, les résultats sont bien moins favorables. D'après les renseignements fournis par le Dr Roch, il a été constaté, en 1916, dans cette ville et la région avoisinante, 84 cas d'empoisonnement dont 4 mortels. Ces derniers ont été causés par l'Amanite phalloïde et les 80 autres par l'Entolome livide, un très beau champignon qui a été assez abondant en Septembre dernier dans les forêts de chênes du canton de Genève.

L'Entolome livide est inconnu dans notre canton ; par contre, les forêts du Vignoble, principalement, abritent la terrible Amanite phalloïde, mais elle n'a jamais réussi à faire de victimes parmi nos amateurs de champignons.

Je me suis occupé des 8 cas d'empoisonnement dont j'ai parlé plus haut dans le but de découvrir à quelle espèce il fallait les attribuer. Pour 2 cas, je ne suis arrivé à aucun résultat précis ; par contre, j'ai constaté avec surprise que les six autres avaient été occasionnés par une seule et même espèce, en somme assez peu connue : le Tricholome tigré (*Tricholoma tigrinum*, Schaeffer). Ce champignon d'aspect très séduisant se rencontre sous les sapins et il paraît destiné à jouer chez nous le rôle peu glorieux qui revient à l'Entolome livide dans la plaine suisse.

J'ai déjà fait allusion au Tricholome tigré en parlant de l'Hygrophore de Mars<sup>(1)</sup>. Plusieurs auteurs ont décrit ce dernier sous le nom de *Tricholoma tigrinum* ou d'*Agaricus tigrinus*. C'est le cas de Quélet et de Frics, en particulier. Cette confusion est très regrettable, car autre qu'elles diffèrent assez sensiblement par leurs caractères botaniques, ces deux espèces ont des propriétés nettement opposées ; tandis que l'Hygrophore de Mars est un excellent comestible, le «Tigré» est un champignon vénérable.

Quélet donne à ce dernier le nom de *Tricholoma pardinum* (*Champignons du Jura et des Vosges*, II, p. 339). Cet auteur dans un ouvrage postérieur reparle du même champignon sous le nom de *Gyrophila tigrina*. Bigeard et Guillemin (*Flore des champ. de France*, p. 77), Constantin et Dufour (*Fl. des champ.*, p. 14, n° 101) et Rolland dont les ouvrages sont assez répandus chez nous maintiennent pour notre Tricholome la dénomination que lui avait donnée Schaeffer. Je suivrai leur exemple quoique certains savants tels que René Maire soient d'un autre avis<sup>(2)</sup>.

Cette question de synonymie réglée, voici le signalement du «Tigré» qui n'est connu que d'un nombre assez restreint de mycophiles.

Son pied est robuste et toujours renflé à la base ; il mesure 5-8 cm. de longueur sur 1 $\frac{1}{2}$  à 4 cm. de diamètre ; le sommet est couvert de filaments formant duvet ; il est blanc, assez ferme d'abord, puis tendre, et rempli d'une belle chair blanche.

Se chapeau est campanulé à l'état jeune, puis il s'étale, mais conserve presque toujours le centre proéminent. Il atteint couramment 10 cm. de diamètre, mais il dépasse parfois cette dimension ; il est

(1) Voir « Rameau de Sapin », 1916, N° 3, page 21.

(2) Voir « Bulletin de la Soc. mycologique de France », XXVII, 1911, p. 405.

très charnu sauf à la marge qui est d'abord enroulée, amincie et assez souvent crevassée chez les individus âgés; le revêtement du chapeau est tout à fait caractéristique; c'est un feutrage sur fond gris-blanc parsemé d'écaillles fibrilleuses à bordure noirâtre ou cendrée, imbriquées, c'est à dire disposées comme les tuiles d'un toit et dont l'aspect rappelle assez bien celui du plumage de la grive; ces grivelures sont très serrées au centre du chapeau qui paraît de ce fait plus foncé que la marge qui en est dépourvue. Ce revêtement est sec et s'enlève facilement.

Ses lamelles comme dans tous les Tricholomes sont d'inégales longueurs, elles sont blanchâtres et possèdent parfois certains reflets verdâtres<sup>(1)</sup>; elles sont arrondies, larges (souvent 1 cm.), épaisses, pas très serrées, s'insérant très haut sur le pied parfois par une dent échancrée.

Sa chair est très appétissante, de couleur blanche, sans goût spécial, agréable à consommer, au dire des victimes que j'ai interrogées.

Quant aux caractères microscopiques, je n'insisterai que sur ceux des spores; celles-ci sont blanches, ovales, de  $8\frac{1}{2} - 10 \mu \times 6 \mu$ , à contenu granuleux.

Se « Tigre » recherche les endroits sombres, dans le voisinage des sapins, où il croît généralement par petits groupes. Il apparaît déjà en Juillet et persiste jusqu'en Novembre. Ce n'est pas une de nos espèces communes, mais certaines années, il est assez abondant; ce fut le cas en Septembre 1913 et 1916.

On le rencontre dans toutes les forêts du voisinage de Nuchâtel, au-dessus de St. Blaise, à Cottendart, à Serroue, dans les environs de Boudry, de Bôle et de Rochefort. En dehors de cette zone, je n'en ai cueilli qu'une fois, un exemplaire, dans le pâturage des Favarges (Ponts-de-Martel), à 1100 m. d'altitude. Il paraît donc préférer les forêts de conifères du pied du Jura neuchâtelois.

Il existe cependant ailleurs en Suisse; on le trouve dans les environs de Lausanne (Marie Grandjean) et Studer-Steinhäuslin le signale au Hünli, près de Berne. Son ère de dispersion est donc assez restreinte, trop restreinte à mon avis, surtout en ce qui concerne le Jura. En effet, je ne discerne pas les causes pour lesquelles ce champignon serait l'hôte exclusif du vignoble neuchâtelois.

\* \*

Notre Tricholome est une des belles espèces du genre; sa couleur agréable, ses formes robustes, ses grandes dimensions, la richesse et le bel aspect de sa chair en font un champignon attrayant. Cependant, que l'on ne se fie pas à sa bonne mine, car il a laissé un souvenir funeste à tous les imprudents qui l'ont consommé. Sa chair, en effet, recèle une toxine qui est un irritant du tube digestif.

Voici du reste le symptôme de l'empoisonnement: une demi-heure, parfois même  $2\frac{1}{2}$  h. après l'ingestion du champignon, la victime éprouve de la torpeur, des frissons, des douleurs stomacales, des nausées qui sont aussitôt suivies de vomissements fréquents et de longue durée. Ses premiers accès se produisent toutes les 5 minutes; les aliments sont d'abord rejettés, puis il y a expulsion d'un liquide verdâtre formé surtout de bile sans doute; dans un cas, les vomissements ont duré 24 heures avec des périodes d'arrêt; dans un autre cas, ils devinrent sanguinolents; ils sont toujours accompagnés d'une diarrhée abondante.

Pendant cette période critique, il est impossible de faire avaler aucun médicament aux malades qui rejettent tout ce qu'on leur donne; leur état fait vraiment peine à voir, et les souffrances occasionnées par ces interminables vomissements sont parfois très pénibles à supporter.

Enfin au bout de 12-24 heures, les évacuations cessent; peu à peu l'estomac redéveloppe doucile et conserve les aliments. Le rétablissement des victimes survient parfois au bout d'un jour,

(1) Certains auteurs ont trop insisté sur ce caractère qui est exceptionnel d'après mes observations.

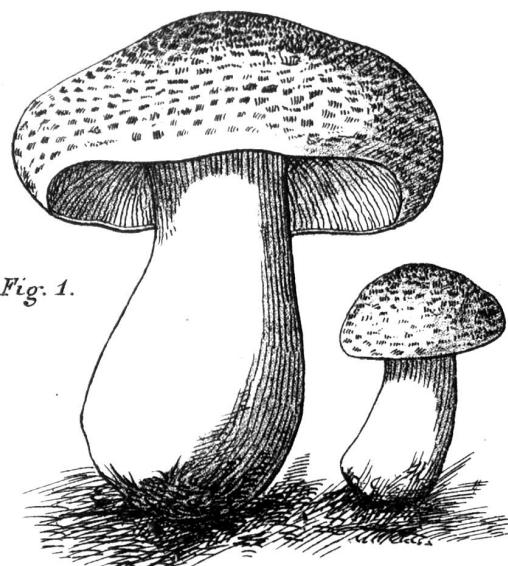


Fig. 1.

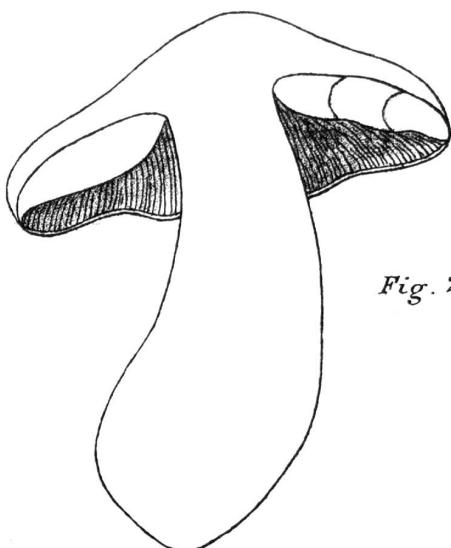


Fig. 2.

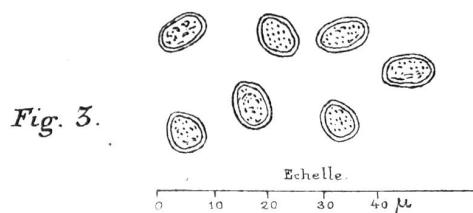


Fig. 3.

*Tricholoma tigrinum, Sch.*

Fig. 1. - Aspect extérieur.

Fig. 2. - Coupe médiane.

Fig. 3. - Spores, dessinées à la chambre claire.

mais le plus souvent au bout de 4-7 jours et sans grand concours de médicaments. Dans les 4 cas où ils sont intervenus, les médecins se sont bornés à administrer de l'ipéca, du café noir, de l'huile de ricin, des camomilles ou de l'éther camphré.

Notons encore que dans le cas le plus grave, les malades ont souffert de crampes aux mollets. L'intoxication causée par le *Tricholoma tigrinum* n'est donc pas mortelle; elle se manifeste simplement sous la forme d'une violente gastro-entérite. Quoique la substance active de ce champignon ne soit pas connue, il est probable qu'elle est de la même nature que les résines acres contenues dans certaines Russules, qui, elles aussi, ne s'attaquent qu'au tube digestif, laissant de côté les centres nerveux et le cœur. Cette substance résiste en outre à une ébullition même prolongée; en effet, un seul exemplaire cuit pendant 1/2 heure environ a réussi à incommoder trois personnes.

A ce propos, je rappellerai que certains champignons toxiques à l'état cru sont rendus inoffensifs par la cuisson. C'est le cas, en particulier, des morilles et des helvelles de *Gyromitra esculenta* qui appartient à cette dernière catégorie a causé plusieurs empoisonnements en Allemagne parce qu'il avait été consommé en salade. Ce champignon, que quelques-uns de nos amateurs appellent "Morillarde", renferme une substance dangereuse, l'acide helvétique, qui se volatilise facilement soit par la cuisson, soit par la dessication.

(A suivre).

J. Ed. Matthey.

## NOTES FLORISTIQUES

( SUITE ET FIN )

*Sisymbrium altissimum*, L. (*Sisimbre fausse moutarde*) : - cueillie en Juin 1913, dans les graviers de la villa Gouchon, Fahys 111, par M. le pasteur de Rougemont.

*Potentilla recta*, L. (*Potentille dressée*) : - Voir R. de S. 1917, p. 10.

*Daphne Laureola*, L. (*Gaurier des bois*) : - compris dans les essais de naturalisation de la section « Béroche » (A. Gaille).

*Coriandrum sativum*, L. (*Coriandre cultivé*) : - Voir R. de S. 1917, p. 9.

*Cyclamen neapoliticum*, Ten. (*Cyclamen de Naples*) existe dans les environs de St-Aubin en très petite quantité. Sa plante s'accommodant du terrain et du climat de cette station, celle-ci sera renforcée au moyen de pieds prélevés à Roche avec la permission que le Conseil d'Etat de Vaud a bien voulu accorder (A. Gaille).

*Cyclamen europaeum*, L. (*Cyclamen d'Europe*) : - A avait été introduit dans la même station que l'espèce précédente et s'y multiplie spontanément. Sa station sera aussi renforcée par 30 exemplaires prélevés dans la forêt de l'Éter avec l'autorisation du Département de Police neuchâtelois.

*Primula auricula*, L. .... : - à 100 m. du restaurant du Pichoux en descendant la Sorne.

*Leonurus Cardiaca*, L. (*Agrimaune cardiaque*) : - Voir R. de S. 1917, p. 9.

*Matricaria suavolens*, Buchenau (*Camomille odorante*) : - Voir R. de S. 1917, p. 9.

*Linaria repens*, Miller. (*Sinaire rampante*) : - Voir R. de S. 1917, p. 10.

*Euphorbia virgata*, W. u. K. .... : - Nouvelle pour notre canton. - Presque vis-à-vis de la gare de Boudry, on pouvait admirer en 1916 une superbe touffe d'Euphorbe en verge dont les nombreuses tiges atteignaient 70 à 80 cm. Dans le voisinage de cette plante rare et probablement unique dans notre canton, les chemins de fer fédéraux déposent les scories de locomotive ; leur énorme entassement s'étendant toujours plus, en Décembre il n'était plus qu'à 3 mètres de notre euphorbe et le moment approchait où la plante serait à tout jamais ensevelie sous le prochain wagon de scorie. Sa section « Béroche » a arraché la plante menacée et l'a divisée en trois touffes. Deux d'entre elles ont été plantées sur le talus de la voie ferrée plus à l'Est, la troisième près de la Brosse, entre Bevaix et St.-Aubin (A. Gaille).

*Leontopodium alpinum*, Cassini. (*Edelweiss*) : - 200 pieds de cette espèce ont fructifié en 1916 au Creux-du-Van (A. Gaille).

*Centaurea maculosa*, C. (*Centauree maculée*) : - Comprise dans les essais de naturalisation de la Section « Béroche » (A. Gaille).

*Lactuca perennis*, L. (*Salade vivace*) : - Floraison magnifique en 1917 dans les Gorges de l'Arcuose.

- Fin. -